

Bonjour à toutes et à tous.

Vous allez recevoir sous peu un courrier de Vacancéole détaillant les mesures prises depuis le 1^{er} confinement. Votre conseil syndical a négocié âprement avec Vacancéole pour que les paiements de loyers ne soient pas supprimés purement et simplement comme cela s'est pratiqué avec d'autres gestionnaires de résidences. Ce courrier a été rédigé de manière commune.

Le domaine ne reçoit plus aucune entreprise depuis le mois de mars et l'été a été « honorable » concernant la fréquentation des touristes. Il est fermé depuis mi-octobre pour la période hivernale.

Par ailleurs, votre conseil syndical est intervenu fermement auprès du syndic car nous avons constaté que les engagements pris lors de la dernière assemblée générale n'avaient pas été respectés . Notre correspondant a été remplacé et depuis cela se débloque. Il est en effet urgent de nettoyer les chéneaux, entretenir les VMC, agrandir le local poubelles, remplacer les boites aux lettres, nettoyer la facade.....

La période est compliquée. L'assemblée générale que nous avons envisagée avant la fin d'année ne pourra probablement pas se tenir en présentiel. Il y a pourtant des résolutions importantes à discuter. Aussi, notre syndic cherche des solutions en lien avec les instances gouvernementales. Nous vous tiendrons informé dès que possible.

Sachez que nous restons mobilisés et que Mme Cartron est la première personne à remercier car elle ne compte pas ses heures pour le bien du domaine et ses propriétaires.

N'hésitez pas à communiquer avec nous.

Bien cordialement.

Nb : La liste des résidences accessibles dans le cadre du bail sont sur le site internet.